



Et puis quoi encore ! ...

Déclaration de Thierry Lepaon, Secrétaire général de la CGT

La démonstration est faite. Chaque cadeau offert au patronat le pousse à en demander toujours plus.

41 milliards d'euros de cadeaux du pacte de responsabilité, 50 milliards d'économies pour les salariés, affaiblissement du droit des chômeurs, blocage du smic, report de la reconnaissance de la pénibilité, ne lui suffisent pas. Il en est même à vouloir supprimer deux jours fériés.

L'entreprise idéale du Medef et de la CGPME, c'est la suppression de la durée légale du travail, la fin du CDI, le recul de l'âge de la retraite, des salariés soumis à l'arbitraire patronal avec la fin des garanties pour tous et l'absence de voie de recours, la remise en cause du Smic...

C'est un véritable recul social pour l'ensemble des salariés.

En passant à l'offensive, cela évite au Medef de rendre des comptes à l'entreprise, aux salariés et aux pouvoirs publics.

Le Président du Medef peine toujours à nous présenter les résultats sur les millions d'emplois créés en contre partie des 220 milliards d'aides annuelles aux entreprises.

A la veille de l'ouverture des négociations concernant le dialogue social, le patronat mène une charge lourde contre la hiérarchie des normes au travers de la remise en cause des 35 heures.

Dire que la négociation d'entreprise primerait sur la loi, c'est remettre en cause le principe des garanties sociales pour tous les salariés. Privilégier les accords d'entreprise par rapport à la loi, c'est le pot de fer contre le pot de terre. C'est la porte ouverte à la déréglementation sociale et au dumping social.

Les préconisations moyenâgeuses du Medef, c'est une aggravation assurée du mal travail et du manque d'efficacité des entreprises.

Inverser cette spirale demande aux salariés de réagir collectivement. Ils auront l'occasion de le faire avec la CGT le 16 octobre prochain pour défendre leur protection sociale.

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 24 septembre 2014 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr